ENVIRONNEMENT

Assainissement

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) a été créé en 1997 pour les communes de Chauffry, Saint Simeon et Saint Remy de la Vanne dans un objectif de rénovation du système de traitement des eaux usées en rapport avec la règlementation Européenne de la loi sur l'eau et les Grenelle de l'environnement 1 et 2.

La fonction du syndicat d'assainissement

Le syndicat d'assainissement travaille selon les directives de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental et du conseil départemental.

Le syndicat doit précéder à la mise aux normes des installations d'assainissement collectif ; c'est-à dire, passer d'un réseau « toutes eaux » à un réseau « séparatif » et à la construction de stations d'épuration.

Les travaux engagés

La réalisation des réseaux ainsi que ses différentes stations nécessitait des demandes d'aides auprès d'organismes sous forme de subventions ainsi que la négociation d'emprunts.

- 2010 Station de Chauffry
- 2012 Station de Saint Siméon
- 2013 Station de Charcot, dite rhizomes
- La réalisation de 25 kms de réseau.

Pour autant les trois communes ne sont pas pourvues en réseau dans leur totalité.

Sur la commune de Chauffry, les travaux restent encore à réaliser pour Monthomé, la rue du Chicoire, une partie de la place des Limons, les Froids Vents, la rue de l'Eglise et le reste de la RD66 .

L'entretien et le fonctionnement du réseau

Pour le fonctionnement des stations, l'entretien des réseaux, l'évacuation des boues, le suivi des différentes analyses et le

règlement des « factures abonnées », le SIA sous-traite avec Vélia.

CONTACT

Véolia Eau

TSA 50001
93415 Saint-Denis cedex

09 69 36 86 24
Site Internet (https://www.eau.veolia.fr/)